

Une économie créatrice d'emplois mais une faible participation au marché du travail

Une économie puissamment créatrice d'emplois

La Haute-Corse a connu une période de croissance d'emplois sans équivalent, entre 1997 et 2008. Cette progression est surtout attribuable à l'essor de l'emploi salarié. Dans le département, la main-d'œuvre salariée a augmenté dans la quasi-totalité des secteurs d'activité. La hausse a été particulièrement importante dans la construction, les transports et le commerce. Au niveau des zones d'emploi, celle de Corte se situe au 4^e rang national en termes de créations d'emplois.

Au 31 décembre de 2008, la Haute-Corse compte 55 100 emplois salariés et non salariés tous secteurs d'activité confondus. Elle figure ainsi au 4^e rang des départements les moins riches en emplois après la Lozère, la Creuse et l'Ariège. Elle regroupe 49 % des emplois totaux de la région.

Après avoir traversé une longue période d'atonie, la Haute-Corse a connu, de 1997 à 2008, une période de croissance économique quasiment sans précédent, entraînant de très nombreuses créations d'emplois. Au cours de cette période, l'emploi total a augmenté en moyenne de 2,4 % par an. Cette progression situe la Haute-Corse au 3^e rang des départe-

tements de France après la Corse-du-Sud et la Haute-Garonne. Ce sont au total près de 13 000 emplois nouveaux qui ont été créés au cours de cette décennie.

Une hausse surtout due au développement de l'emploi salarié

Cette croissance est essentiellement attribuable à l'emploi salarié. Néanmoins, le nombre de non salariés a également augmenté, contrairement à la tendance nationale. En effet, l'essor de la construction et, dans une moindre mesure, des services s'est accompagné de nombreuses créations

Forte hausse des salariés dans la quasi-totalité des secteurs d'activité de Haute-Corse

Répartition de l'emploi salarié par secteur d'activité au 31 décembre 2008

	Haute-Corse		Corse-du-Sud		France
	nombre	évolution annuelle moyenne 2008/1997 (%)	nombre	évolution annuelle moyenne 2008/1997 (%)	évolution annuelle moyenne 2008/1997 (%)
Agriculture	1 174	- 2,3	391	- 0,4	- 1,6
Industrie	2 842	1,3	2 973	2,3	- 1,1
dont : industrie agroalimentaire (IAA)	1 238	1,9	869	2,0	- 0,1
industrie manufacturière	1 070	2,0	1 114	3,4	- 1,6
Construction	5 152	4,6	5 578	6,5	2,4
Commerce	8 035	3,2	6 874	3,0	1,3
Services marchands	13 250	3,8	15 299	3,8	2,2
dont : transports	3 332	4,2	3 171	1,6	1,3
hébergement, restauration	1 991	3,8	2 711	5,0	2,5
information et communication	494	1,7	716	- 0,3	2,2
activités financières	1 107	2,5	935	0,7	1,4
activités immobilières	416	2,6	388	1,7	1,0
soutien aux entreprises	3 136	3,8	4 549	6,1	2,9
autres services marchands	2 774	3,8	2 829	5,3	2,5
Services administrés	16 535	1,7	20 054	1,6	1,1
Ensemble	46 988	2,6	51 169	2,9	1,2

Source : Insee, Estimations d'emplois localisées.

de petites entreprises dirigées par des artisans, commerçants et chefs d'entreprises non salariés. Ce mouvement a plus que compensé la baisse tendancielle du nombre d'exploitants agricoles. Ces derniers sont en Haute-Corse deux fois moins nombreux qu'au début des années 90.

Dans le département, la main-d'œuvre salariée s'est accrue dans la quasi-totalité des secteurs d'activité. Ses effectifs ont augmenté d'un tiers entre 1997 et 2008, la plus forte croissance nationale après la Corse-du-Sud (36 %). Cette croissance est imputable pour les trois quarts à l'économie marchande. Ainsi, l'emploi salarié a été très dynamique dans la plupart des secteurs marchands à l'exception de l'agriculture.

Essor de l'emploi salarié dans la construction, les transports et le commerce

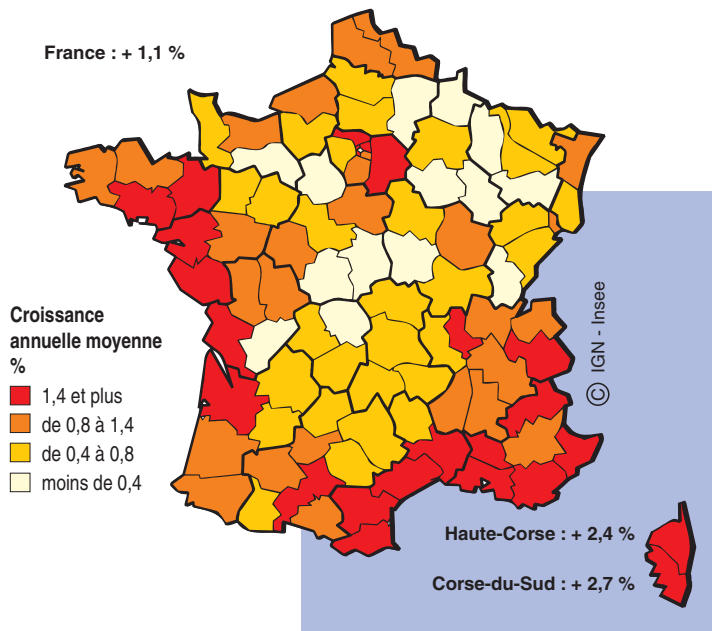
En particulier, la construction a constitué un moteur puissant dans la dynamique de l'emploi. C'est dans ce secteur que les effectifs salariés ont le plus progressé au cours de ces dernières années. Stimulée par une demande extrêmement soutenue à la fois en matière de logements mais également de travaux publics, le BTP a gagné 2 000 salariés en Haute-Corse en une dizaine d'années. Aucun autre département français n'a connu un tel essor de l'emploi, à l'exception notable de la Corse-du-Sud où le BTP a été encore plus dynamique (2 800 nouveaux postes sur la même période).

Les transports ont également connu une dynamique très favorable. En cela, la Haute-Corse se distingue nettement de son homologue régional. Cette activité est à l'origine de 1 200 nouveaux emplois entre 1997 et 2008 contre 500 en Corse-du-Sud. La Haute-Corse est même au 1^{er} rang des départements français en termes de croissance de l'emploi salarié dans les transports. Cette spécialisation de la Haute-Corse est à elle seule à l'origine de 10 % des créations d'emplois au cours des dernières années.

Autre secteur phare de l'économie du département, le commerce a aussi été un fort pourvoyeur d'emplois. Il explique à lui seul 20 % des emplois créés au cours de la dernière décennie. Là encore, la Haute-Corse figure en tête du classement des départements français s'agissant de la croissance de

Une décennie de forte croissance de l'emploi en Corse

Evolution de l'emploi total en rythme annuel par département de 1997 à 2008



Source : Insee, Estimations d'emplois localisées.

l'emploi dans le commerce. Extrêmement dynamique jusqu'en 2003, l'activité et donc l'emploi ont ensuite connu une croissance plus modeste, en lien notamment avec le tassement de l'activité touristique.

L'emploi bien orienté dans les services et maintenu dans l'industrie

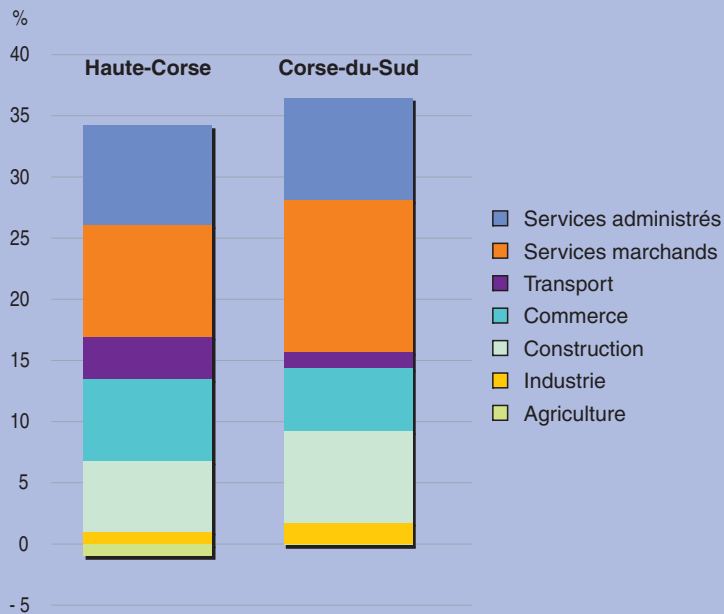
L'emploi dans les services marchands a également été très bien orienté. Ces activités contribuent pour 27 % de la création d'emploi entre 1997 et 2008, sensiblement moins toutefois qu'en Corse-du-Sud. La plupart des activités de services ont en effet été moins dynamiques en Haute-Corse qu'en Corse-du-Sud. C'est notamment le cas de l'hébergement et de la restauration qui a certes créé plus de 600 emplois mais deux fois moins qu'au Sud. C'est également vrai s'agissant des services à destination des entreprises, où la croissance de l'emploi a été très vive mais moins qu'en Corse-du-Sud. A l'inverse, la Haute-Corse a montré un avantage relatif dans certains secteurs à forte valeur ajoutée tels que les activités financières et immobilières ou encore les activités informatiques.

A l'inverse, l'industrie ne participe que très modérément à cette dynamique d'ensemble.

Une économie créatrice d'emplois mais une faible participation au marché du travail

Contribution importante des transports en Haute-Corse

Contribution des secteurs à la croissance de l'emploi salarié entre 1997 et 2008



Lecture : en Haute-Corse, la croissance de l'emploi salarié est de 33 % entre 1997 et 2008. Le commerce explique 7 points de cette croissance.

Source : Insee, Estimations d'emplois localisées.

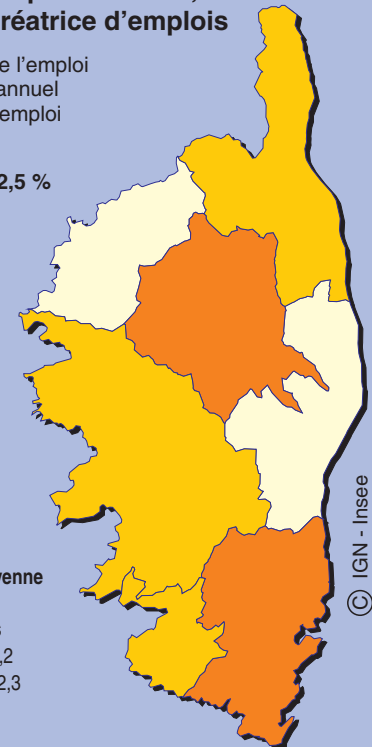
Zone d'emploi de Corte, la plus créatrice d'emplois

Evolution de l'emploi en rythme annuel par zone d'emploi

Corse : + 2,5 %

Croissance annuelle moyenne %

- 3,2 et plus
- de 2,3 à 3,2
- moins de 2,3



Source : Insee, Estimations d'emplois localisées.

Au cours de cette décennie de croissance, l'industrie a créé à peine 400 emplois salariés contre 700 en Corse-du-Sud. En outre, les deux tiers de ces créations concernent l'agroalimentaire. Sur cette période, l'emploi industriel a augmenté deux fois moins vite que le reste de l'économie du département. L'industrie génère certes peu d'emplois nouveaux, et nettement moins qu'en Corse-du-Sud, mais elle en crée néanmoins un peu alors qu'il s'en détruit dans la quasi-totalité des départements de France. La Haute-Corse ne s'industrialise donc pas mais elle ne désindustrialise pas non plus contrairement au reste du territoire.

Enfin, les services administrés demeurent un puissant moteur de création d'emplois. A eux seuls, ils sont à l'origine de 2 900 emplois nouveaux de 1997 à 2008, un peu moins qu'en Corse-du-Sud (3 100). Ils contribuent ainsi à près d'un quart de la croissance de l'emploi. Néanmoins, contrairement à une idée répandue, l'hypertrophie de la sphère publique ne s'accroît pas. En effet, l'emploi non marchand augmente deux fois moins vite que l'emploi marchand. En outre, l'enflamment de l'emploi administré n'est pas une spécificité insulaire, la Haute-Corse n'occupant que la 15^e place départementale

en la matière. Il concerne tous les territoires en peuplement rapide entraînant des besoins en infrastructures (hôpitaux, écoles...).

La zone d'emploi de Corte au 4^e rang national

Cette vigueur d'ensemble de l'emploi en Haute-Corse masque certaines disparités infra-départementales. La zone de Corte a été, entre 1998 et 2007, la plus féconde de Corse en emplois. Parmi les 348 zones d'emploi métropolitaines, elle arrive même au 4^e rang national, et au 2^e rang hors Île-de-France. L'emploi a été tout particulièrement stimulé par les services mais a également bénéficié de l'essor des effectifs de la fonction publique. A l'inverse, la Plaine Orientale et la Balagne ont été nettement moins créatrices d'emplois. Leur performance en la matière est certes supérieure à la moyenne nationale mais nettement en deçà du reste de la Corse. Dans la zone de Bastia, l'emploi a vigoureusement progressé, essentiellement sous l'impulsion des activités de services marchands. En revanche, Bastia a moins profité qu'ailleurs de l'exceptionnel élan du BTP. Sur les années 1998-2007, sa performance d'ensemble est ainsi très légèrement inférieure à celle d'Ajaccio.

La Haute-Corse, département français le plus résistant à la crise

L'impact de la crise économique est plus limité en Corse qu'ailleurs. La Haute-Corse résiste néanmoins beaucoup mieux que la Corse-du-Sud. Entre le début de 2008 et la fin de 2009, l'emploi y a progressé alors qu'il stagnait en Corse-du-Sud. Cette plus grande résistance face à la crise efface plusieurs années de moindre dynamisme économique. La robustesse de la Haute-Corse concerne la quasi-totalité des secteurs d'activité. Cependant, elle n'a pas empêché une hausse du chômage, toutefois plus limitée que dans les autres départements.

La crise mondiale n'épargne pas l'économie de la Corse. Toutefois, les deux départements insulaires n'ont pas été uniformément impactés. Ils figurent certes parmi les trois seuls en France (avec les Alpes de Haute-Provence) à n'avoir pas perdu d'emplois entre le début de 2008 et la fin de 2009. Mais, la Haute-Corse a beaucoup mieux résisté que la Corse-du-Sud. Au cours des deux dernières années, l'emploi y a progressé de 2,3 %, meilleure performance nationale, alors qu'il stagnait en Corse-du-Sud. La Haute-Corse est ainsi à l'origine de l'essentiel des 700 créations d'emploi de la région sur cette période.

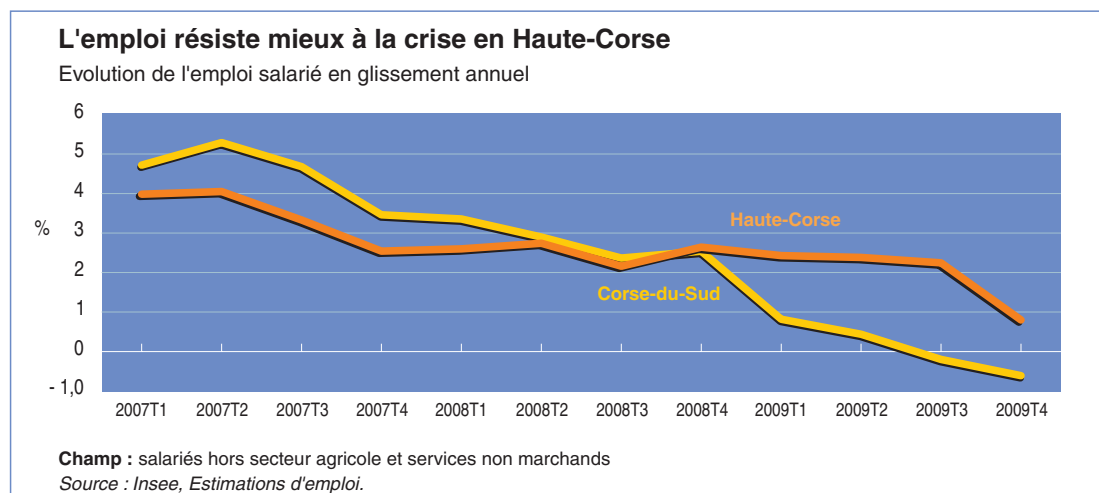
Une structure économique pas plus favorable en Haute-Corse

La structure même de l'économie corse l'a relativement protégée des effets de la crise.

Mais elle n'explique pas la moindre sensibilité de la Haute-Corse. En effet, les économies locales ont d'autant mieux résisté à la crise qu'elles sont fortement tertiaisées. Or, les services sont moins importants dans l'emploi marchand en Haute-Corse qu'en Corse-du-Sud (respectivement 47 % et 52 %).

Par ailleurs, les secteurs d'activité les plus exposés à la crise internationale (intérim, industrie manufacturière et services immobiliers) pèsent très peu en Corse, mais leur présence n'est pas plus faible en Haute-Corse qu'en Corse-du-Sud. Dans les deux départements, ces secteurs « vulnérables » regroupent à peine 5 % de l'emploi salarié marchand, contre 22 % en France de province.

L'hypertrophie du secteur public dans l'économie contribue également à amortir les effets de la crise. Mais là encore, ce facteur n'est pas favorable à la Haute-Corse. Les



Une économie créatrice d'emplois mais une faible participation au marché du travail

secteurs non marchands y représentent en effet 29 % de la richesse créée contre 33 % chez son voisin du Sud.

Une plus grande autonomie des entreprises du Nord de l'île

La très forte autonomie des entreprises de Corse a également constitué un facteur de résistance. En effet, rares sont les emplois en Corse dépendant d'un centre de décision externe, donc soumis à une contagion de la crise. Cette autonomie est liée à une activité essentiellement présente. Dans ce domaine, l'appareil productif de la Haute-Corse est légèrement plus autonome que celui de la Corse-du-Sud. Seulement 20 % des salariés du secteur marchand travaillent dans un établissement dont le contrôle est extérieur au département, contre 23 % en Corse-du-Sud. C'est deux fois moins que dans le reste du territoire. La plus grande

autonomie des entreprises de Haute-Corse lui a probablement permis de limiter un peu plus qu'en Corse-du-Sud la propagation de l'onde de choc de la récession.

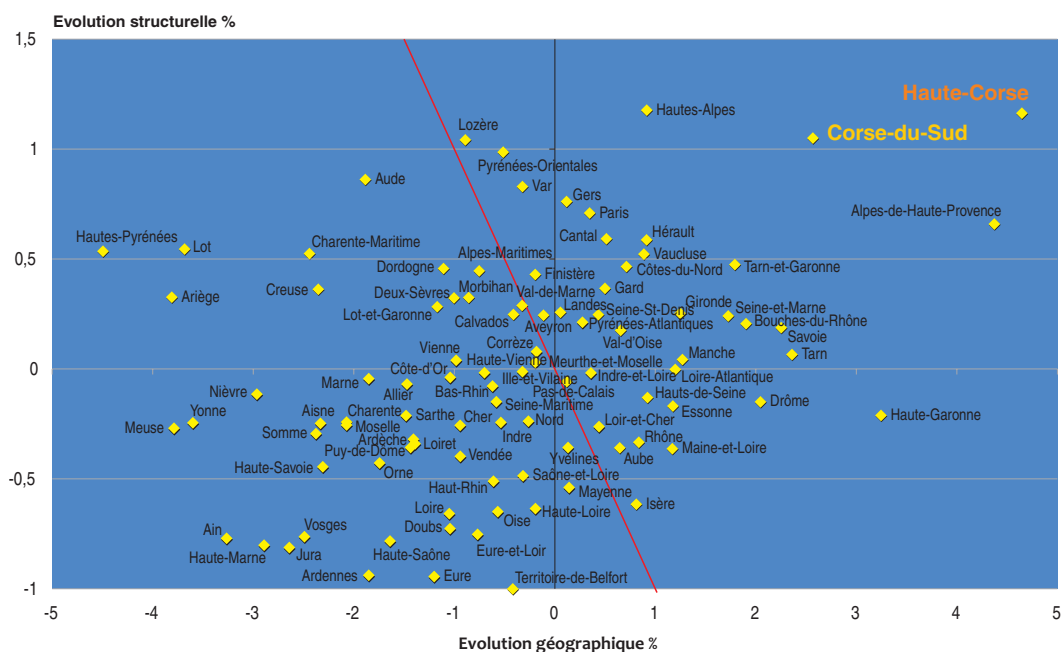
Cette robustesse de l'économie de la Haute-Corse fait suite à plusieurs années de moindre dynamisme. La crise a ainsi contribué à opérer un rattrapage de l'emploi entre les deux départements insulaires.

La plupart des secteurs d'activité résistent...

La plus grande résilience de la Haute-Corse concerne la quasi-totalité des secteurs d'activité. En particulier, la construction a brutalement fléchi en Corse-du-Sud en 2009 alors qu'elle restait créatrice d'emplois en Haute-Corse. De même, l'industrie de Corse-du-Sud était durement éprouvée en 2009 alors qu'elle restait très bien orientée en Haute-Corse, notamment dans l'agro-

La Haute-Corse plus avantagée que les autres départements

Analyse structurelle et géographique des évolutions d'emploi entre le 1^{er} trimestre 2008 et le 4^e trimestre 2009



Source : Insee, Estimations d'emploi.

Champ : salariés hors secteur agricole et services non marchands

Lecture : La droite de pente - 1 (en rouge) passant par zéro sépare les départements avec un taux de croissance de l'emploi supérieur ou inférieur à la moyenne nationale. La Haute-Corse a à la fois un effet structurel et un effet géographique très positif.

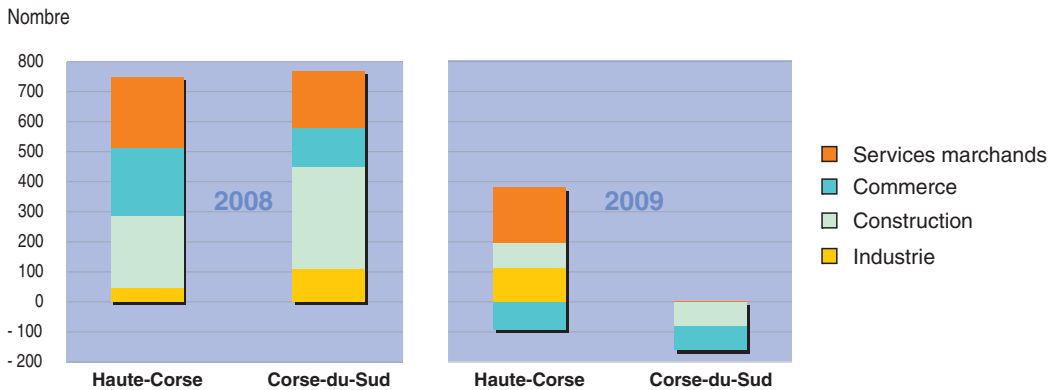
Définitions

Les effets structurels mesurent l'écart d'évolution de l'emploi entre départements lié aux spécificités de l'appareil productif.

Les effets géographiques mesurent l'écart d'évolution de l'emploi entre régions à structure identique. La somme de ces 2 écarts forme le différentiel de croissance d'emploi entre une région et la moyenne nationale.

La Haute-Corse crée encore des emplois en 2009

Créations d'emplois marchands par secteur d'activité et par département



Champ : salariés hors secteur agricole et services non marchands

Source : Insee, Estimations d'emploi.

alimentaire. Même les activités liées au tourisme, pour lesquelles la Corse-du-Sud a traditionnellement un avantage comparatif, ont été mieux orientées en Haute-Corse. L'emploi dans l'hébergement et la restauration a ainsi progressé en 2009 de 4 % au Sud et de près de 7 % au Nord.

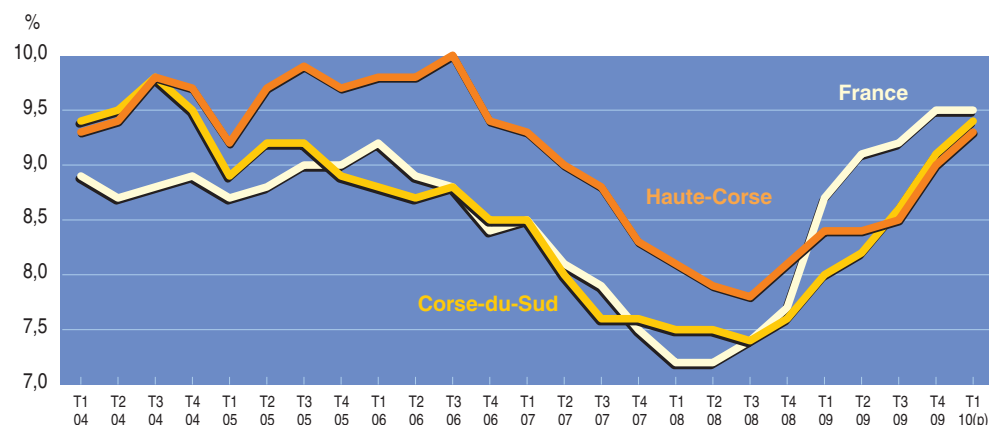
... mais le chômage augmente

La Haute-Corse est ainsi le département français le moins touché par la crise.

Néanmoins, celle-ci a suffisamment affaibli le rythme de créations d'emplois pour faire repartir le chômage à la hausse. A la fin de 2009, le taux de chômage s'établit à 9,0 %, soit 0,9 point de plus qu'au début de 2008. Cette hausse du chômage est la plus faible de tous les départements de France. Ainsi, le chômage en Haute-Corse est désormais proche de la moyenne nationale et, pour la première fois depuis 2004, légèrement inférieur à celui de la Corse-du-Sud.

Le chômage en Haute-Corse désormais inférieur à celui de la Corse-du-Sud

Evolution des taux de chômage de 2004 à 2009



Source : Insee, Taux de chômage localisés.

Méthodologie

Depuis 2009, les **estimations d'emploi annuelles** sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées) et sont fondées sur une synthèse de sources administratives. Elles permettent une couverture exhaustive de l'emploi total (salarié et non salarié).

Les **estimations trimestrielles localisées** portent sur l'emploi salarié des secteurs marchands. Elles sont issues de l'exploitation des données des Urssaf.

Une économie créatrice d'emplois mais une faible participation au marché du travail

Sphère privée / sphère publique

En Haute-Corse, l'emploi strictement privé pèse davantage qu'en Corse-du-Sud, tandis que les activités publiques et parapubliques y sont moins présentes. L'emploi public concerne près de trois salariés de Haute-Corse sur dix, beaucoup plus qu'en moyenne nationale. Toutefois, rapporté à la population, il pèse modérément dans le département, à l'inverse de la Corse-du-Sud. La Haute-Corse accueille plus de fonctionnaires d'État et moins d'agents territoriaux et hospitaliers que son voisin du Sud.

La grille de lecture traditionnelle de l'économie distingue les sphères marchandes et non marchandes, indépendamment des opérateurs qui y concourent. Ce type d'analyse ne permet donc pas d'identifier la part « strictement » privée de l'économie, c'est à dire celle qui est complètement indépendante d'un centre de décision public.

Plus de 25 000 salariés dans le secteur strictement privé

Au 31 décembre 2007, en Haute-Corse, cette activité strictement privée regroupe 25 180 emplois salariés soit légèrement plus qu'en Corse-du-Sud. Ces emplois sont repartis parmi 12 970 établissements. Ces unités productives relevant du secteur strictement privé sont plus nombreuses qu'en Corse-du-Sud et elles sont aussi un peu plus souvent de grande taille. En effet, 560 établissements du secteur privé ont 10 salariés et plus contre 535 pour la Corse-du-Sud.

A mi-chemin entre les secteurs privés et publics, certaines entreprises sont sous influence de l'État. Il s'agit essentiellement d'ex grandes entreprises nationales (GEN) mais aussi d'organismes privés spécialisés tels que la sécurité sociale. Parmi les plus gros employeurs de ces entreprises « parapubliques » figurent la Poste (29 %), EDF (12 %), France Telecom (9 %), puis la CCM et Air France (avec chacun environ 8 %). Le secteur parapublic regroupe 3 000 emplois dans le département contre 4 000 en Corse-du-Sud. Ainsi, seuls 43 % de ces emplois sont situés en Haute-Corse. Cette distorsion concerne essentiellement les ex-GEN, la répartition étant plus équitable s'agissant de l'emploi dans les organismes de sécurité sociale. A lui seul le parapublic représente 6,5% de l'emploi salarié du département, deux points de moins qu'en Corse-du-Sud.

Près de trois salariés sur dix relèvent de la sphère publique

L'appareil productif est également composé d'emplois strictement publics. Ceux-ci comprennent les fonctions publiques d'Etat, territoriale et hospitalière et regroupent 13 760 salariés en Haute-Corse, 1 200 de moins qu'en Corse-du-Sud.

Au sein de l'économie du département, l'emploi public représente 29 % de l'emploi salarié à la fin de l'année 2007. Il pèse ainsi légèrement moins qu'en Corse-du-Sud (31 %). Néanmoins, pour les deux départements, le poids de l'emploi public est largement supérieur à la moyenne nationale (24 %). Cette hypertrophie apparente du secteur public parmi les salariés est toutefois à relativiser. En effet, l'emploi insulaire est

L'emploi strictement privé davantage présent en Haute-Corse

Répartition des effectifs salariés par secteur au 31/12/2007

	Haute-Corse		Corse-du-Sud		Différence en emplois nombre
	Emplois nombre	Part %	Emplois nombre	Part %	
Secteur "strictement" privé	25 180	53,8	24 650	51,6	530
Activités privées associatives et agriculture	4 810	10,3	4 110	8,6	700
Secteur public et parapublic	16 820	35,9	18 980	39,8	- 2 160
Secteur public	13 760	29,4	14 990	31,4	- 1 230
dont : fonction publique d'Etat	6 190	13,2	5 520	11,6	670
fonction publique territoriale	5 790	12,4	6 850	14,3	- 1 060
fonction publique hospitalière	1 780	3,8	2 620	5,5	- 840
Secteur parapublic	3 060	6,5	3 990	8,4	- 930
Emploi salarié total	46 810	100	47 740	100	- 930

Source: Insee, Clap 2007.

composé plus qu'ailleurs d'emplois non salariés. De plus, cette photographie en fin d'année tend à surestimer le poids réel de la fonction publique, compte tenu de l'importance de l'emploi saisonnier en Corse.

Rapporté à sa population, l'emploi public pèse modérément en Haute-Corse

Avec 82 fonctionnaires pour mille habitants, la sphère publique n'est pas surreprésentée en Haute-Corse. Ce ratio la situe en effet en dessous de la moyenne nationale (85 pour mille). Pourtant, le département présente des caractéristiques démographiques (faible densité de population) et institutionnelles (grand nombre de communes) plutôt défavorables aux économies d'échelle en matière de service public. De ce point de vue, la Haute-Corse se distingue clairement de son homologue régional. En effet, la Corse-du-Sud compte 105 emplois publics pour mille habitants, l'un des ratios les plus élevés des départements français.

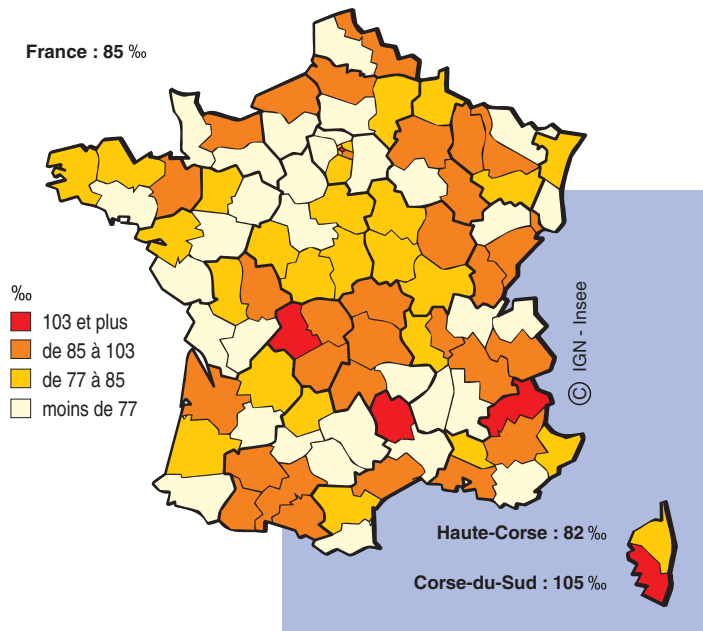
Plus de fonctionnaires d'État, moins de territoriaux

Une majorité des personnels de la fonction publique d'État est localisée en Haute-Corse. En particulier, le département, plus peuplé que son voisin, est davantage doté en agents de l'Éducation Nationale. Par ailleurs, la présence à Corte de l'Université de Corse amplifie ce phénomène. Il fait plus que compenser la centralisation à Ajaccio de la plupart des services centraux de l'État.

A l'inverse, la localisation de la fonction publique hospitalière est très nettement défavorable à la Haute-Corse. De même, une majorité des emplois de la fonction publique territoriale sont implantés en Corse-du-Sud. En particulier, la Haute-Corse n'accueille qu'un tiers du personnel total de la Collectivité Territoriale de Corse mais concentre néanmoins 80 % de ses effectifs en offices et agences. Le personnel communal est également moins nombreux en Haute-Corse. En dépit d'une population et d'un nombre de communes plus importants, le département ne compte que 3 400 agents, contre 3 900 en Corse-du-Sud.

La Haute-Corse en-deçà de la moyenne nationale

Poids de l'emploi public dans la population par département



Source : Insee, Clap 2007 - Estimations de population au 01/01/2008.

Des unités productives plus nombreuses dans le Nord de l'île

Répartition des établissements du secteur strictement privé selon la taille au 31/12/2007

	Haute-Corse		Corse-du-Sud	
	Etablissements nombre	Part %	Etablissements nombre	Part %
De 0 à 2 salariés	10 460	80,7	10 090	81,3
De 3 à 5 salariés	1 400	10,8	1 200	9,7
De 6 à 9 salariés	550	4,2	580	4,7
10 salariés et plus	560	4,3	530	4,3
Total	12 970	100,0	12 400	100,0

Source : Insee, Clap 2007.

Définitions

L'**activité strictement privée** désigne ici l'ensemble des secteurs marchands non agricoles et non associatifs et exclut les secteurs publics et parapublics.

Le **secteur parapublic** regroupe les activités sous influence de l'État. Il s'agit d'entreprises contrôlées majoritairement ou non par l'État, de grandes entreprises auparavant nationales (GEN) et d'organismes privés spécialisés tels que la sécurité sociale.

L'**emploi public** comprend les effectifs des établissements soumis au droit administratif (à l'exception des établissements du ministère de la Défense), les établissements dont l'effectif de la fonction publique d'État est supérieur à 50 % de l'effectif total (ex dans l'enseignement privé) ainsi que les offices et agences de la CTC. Dans la fonction publique territoriale sont comptabilisées toutes les personnes travaillant au 31 décembre 2007 dans une collectivité territoriale, un établissement public industriel et commercial local ou dans un organisme privé subventionné majoritairement par des fonds publics locaux. Conventionnellement, le personnel des chambres consulaires est inclus dans la fonction publique territoriale.

Une économie créatrice d'emplois mais une faible participation au marché du travail

Emploi : spécialisations dans les activités à faible valeur ajoutée

L'emploi en Haute-Corse se caractérise par une présence de non salariés supérieure à la Corse-du-Sud et à la moyenne nationale. En outre, il est surreprésenté dans les secteurs à faible productivité comme l'agriculture, la construction, le commerce et les services aux particuliers. Inversement, l'emploi industriel est peu fréquent et se distingue par la prépondérance des industries agroalimentaires. Dans le département, les services administrés sont aussi de gros employeurs, en particulier l'administration publique.

A l'image de son système productif, la structure de l'emploi en Haute-Corse présente un certain nombre de singularités. En particulier, les non salariés pèsent sensiblement dans l'économie du département. On en dénombre 8 200, soit 15 % de l'emploi total. Cette proportion est nettement supérieure à la moyenne nationale (9 %) et à la Corse-du-Sud (12 %). L'importance des non salariés est le signe distinctif des territoires faiblement peuplés à dominante rurale.

L'agriculture et la construction surreprésentées

De manière générale, l'emploi en Haute-Corse est plutôt surreprésenté dans les secteurs à faible productivité du travail. C'est notamment le cas de l'agriculture, de la construction, du commerce et des services

aux particuliers. A l'inverse, les activités à forte valeur ajoutée, notamment l'industrie et les services aux entreprises, sont moins fréquentes dans le département qu'au niveau national.

L'agriculture est une réelle spécialisation économique de la Haute-Corse. Certes, elle pèse assez peu dans l'emploi mais beaucoup plus qu'en France de province et qu'en Corse-du-Sud. L'emploi agricole est composé majoritairement de non salariés, exploitants agricoles, en proportion toutefois moindre qu'au niveau national (58 % contre 66 %).

La construction est un secteur clé dans le marché du travail de la Haute-Corse. Elle concentre 12 % des actifs occupés, près de deux fois plus qu'au niveau national. Cette surreprésentation du BTP dans l'emploi se retrouve dans les mêmes proportions en Corse-du-Sud. Néanmoins, l'emploi dans la construction est composé en Haute-Corse plus qu'ailleurs de non salariés, entrepreneurs individuels.

L'emploi industriel atypique

Une marque distinctive de l'économie du département est sa très faible industrialisation. L'industrie ne représente que 6 % de l'emploi en Haute-Corse, à peine plus que l'agriculture. Le département est ainsi le plus faiblement industrialisé de France après les Hautes-Alpes et la Corse-du-Sud. Par ailleurs, l'emploi industriel est particulièrement

En Haute-Corse, l'emploi agricole plus fréquent qu'ailleurs

Emploi total (salariés et non salariés) au 31/12/2008

	Haute-Corse		Corse-du-Sud		France	Province
	nombre	part (%)	nombre	part (%)	part (%)	part (%)
Agriculture	2 809	5,1	1 313	2,3	2,6	3,3
Industrie	3 304	6,0	3 325	5,7	13,9	15,4
Construction	6 626	12,0	6 855	11,8	6,7	7,3
Tertiaire marchand	24 670	44,7	25 529	43,9	46,9	43,0
Tertiaire non marchand	17 738	32,2	21 130	36,3	29,9	31,0
Total	55 147	100,0	58 152	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, Estimations d'emplois localisées.

atypique : les industries agroalimentaires regroupent près de la moitié de la main-d'œuvre industrielle contre 16 % en France. A l'inverse, l'industrie manufacturière pèse très peu. Avec un millier de salariés, elle compte même moins que l'industrie agroalimentaire, contrairement à la Corse-du-Sud.

Le commerce est également un secteur d'activité particulièrement employeur en Haute-Corse. Il regroupe 17 % des salariés de l'économie, la plus forte proportion des départements de France. Cette spécialisation est nettement plus marquée qu'en Corse-du-Sud.

Forte présence de l'administration publique

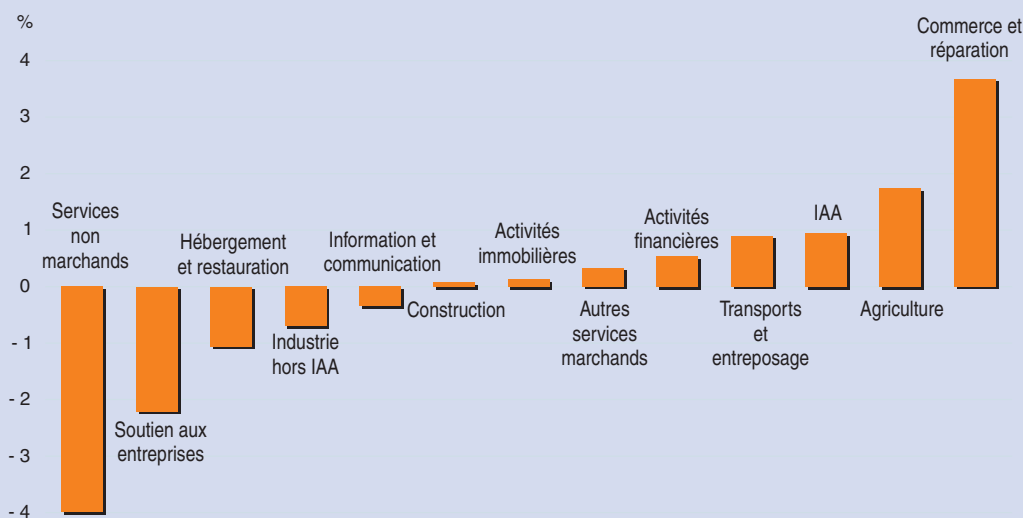
Les services marchands forment la principale source d'emploi privé en Haute-Corse. Mais, contrairement à une idée couramment répandue, ils ne pèsent pas plus dans le département qu'en moyenne nationale. Ainsi, les services marchands concentrent 28 % des salariés de l'économie contre 30 % au niveau national. La Haute-Corse présente néanmoins certaines spécialisations. C'est notamment le

cas de l'activité de transports, particulièrement intense dans le département en raison du rôle majeur que joue le port de Bastia dans l'acheminement des marchandises sur l'île. C'est également vrai des activités d'hébergement et de restauration. Ces secteurs, directement liés à la demande touristique, sont beaucoup plus employeurs en Haute-Corse que sur le continent. Ils pèsent en revanche un peu moins dans l'économie départementale qu'en Corse-du-Sud. A l'inverse, certaines activités de services sont nettement sous-représentées en Haute-Corse. C'est en particulier le cas des services d'information et de communication mais aussi des services à destination des entreprises.

Enfin, les services non marchands sont les principaux employeurs du département. Ils concentrent 32 % de l'emploi total contre 30 % au niveau national. Cette surreprésentation de la sphère administrée est toutefois moins marquée qu'en Corse-du-Sud (36 %). Elle concerne surtout l'administration publique qui regroupe 16 % de l'emploi de Haute-Corse, contre 11 % sur le continent (18 % en Corse-du-Sud).

Le commerce pèse davantage en Haute-Corse

Ecart de structure d'emploi salarié par secteur entre les deux départements



Lecture : le poids du commerce dans l'emploi salarié est de 3,7 points supérieur en Haute-Corse qu'en Corse-du-Sud. Inversement, le poids des services non marchands est de 4 points inférieur en Haute-Corse qu'en Corse-du-Sud.

Source : Insee, Estimations d'emplois localisées.

Une économie créatrice d'emplois mais une faible participation au marché du travail

Des emplois saisonniers moins nombreux mais plus longs en Haute-Corse

En 2007, la Haute-Corse compte 4 500 emplois saisonniers. Ils sont moins nombreux qu'en Corse-du-Sud. Néanmoins, les contrats longs sont plus fréquents, en particulier ceux qui couvrent l'ensemble de la saison. Les employeurs de Haute-Corse ont moins souvent recours à du personnel continental que dans le Sud de l'île.

En 2007, les activités liées au tourisme ont généré 4 500 emplois saisonniers en Haute-Corse. Ce département, moins touristique que la Corse-du-Sud, réunit ainsi 38 % des saisonniers de la région. Ils représentent 11 % des emplois salariés par le secteur privé au cours de l'année, soit 5 points de moins qu'en Corse-du-Sud. Au-delà des saisonniers, les activités liées au tourisme occupent des salariés présents toute l'année. Ce personnel « permanent du tourisme » est plus fréquent en Haute-Corse.

Davantage de contrats longs

En effet, la saisonnalité de l'activité est moins marquée en Haute-Corse et les emplois se répartissent de façon plus régulière tout au long de la saison.

La saison dure sept mois : elle démarre dès le mois d'avril, avec l'arrivée des premiers touristes, et s'étend jusqu'en octobre. En avril, 25 % des saisonniers sont déjà engagés dans le département contre 20 % en Corse-du-Sud. Les contrats se terminant en octobre sont également plus fréquents : 25 % soit 4 points de plus qu'en Corse-du-Sud. Un saisonnier en Haute-Corse occupe ainsi plus souvent un emploi durable sur la saison : 14 % des contrats durent plus de six mois contre 11 % en Corse-du-Sud. En juillet, avec l'arrivée massive des vacanciers, les embauches sont les plus nombreuses, 29 %. Mais nombre d'entre elles ne sont contractées que pour l'été : 60 % des recrutements de juillet se terminent en août. Ces contrats courts de moins de deux mois sont à 85 % pourvus par des jeunes de moins de 35 ans, soit une part légèrement plus faible qu'en Corse-du-Sud (87 %). Globalement, les saisonniers de moins de 35 ans représentent 71 % des saisonniers du département contre 74 % en Corse-du-Sud. Par ailleurs, l'emploi sur la saison est davantage féminisé en Haute-Corse. Plus de la moitié des postes saisonniers sont occupés par des femmes contre 46 % en Corse-du-Sud.

Des saisonniers plus souvent résidents corses

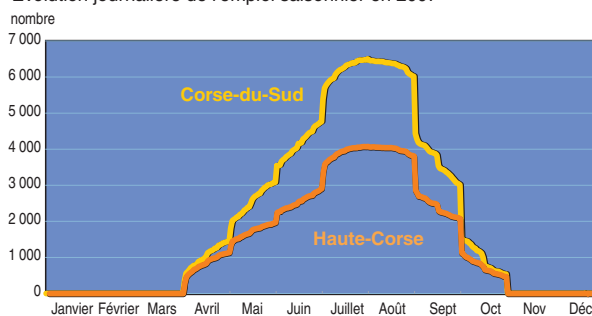
Quelle que soit la durée du contrat, il est parfois difficile d'embaucher du personnel sur l'île. Les employeurs ont alors recours à de la main-d'œuvre résidant hors de la région. En Haute-Corse, toutefois, le recrutement des continentaux est moins fréquent qu'en Corse-du-Sud. Ces salariés ne représentent que 28 % des emplois saisonniers contre 36 % dans le département limitrophe. Ces personnes sont principalement

recrutées en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en Rhône-Alpes ou en Île-de-France.

Les saisonniers venant du continent occupent plus souvent des emplois qualifiés que ceux vivant sur l'île. Ils représentent 51 % des cadres, chefs d'entreprise salariés ou professions intermédiaires. Cette part est néanmoins plus faible qu'en Corse-du-Sud qui recrute 61 % de son personnel d'encadrement hors de la région. Pour les autres catégories d'emploi, le recrutement est essentiellement local : 75 % des saisonniers employés ou ouvriers sont recrutés dans le département contre 67 % en Corse-du-Sud.

La saisonnalité de l'activité moins marquée en Haute-Corse

Evolution journalière de l'emploi saisonnier en 2007



Source : Insee, DADS 2007.

Un quart des saisonniers recrutés dès le mois d'avril

Répartition des emplois saisonniers selon le mois de début et d'achèvement du contrat en Haute-Corse en 2007

Mois de fin de contrat	Mois d'embauche						Ensemble des emplois selon le mois d'achèvement
	avril	mai	juin	juillet	août	sept	
mai	1,2						1,2
juin	1,3	1,4					2,6
juillet	0,7	1,2	1,6				3,6
août	1,6	2,5	7,2	17,3			28,6
septembre	8,2	8,5	11,0	9,6	1,7		39,2
octobre	12,1	5,6	2,8	1,9	1,2	1,2	24,8
Ensemble des emplois selon le mois d'embauche	25,1	19,3	22,7	28,8	3,0	1,2	100,0

Lecture : 17,3 % des contrats commencent en juillet et se terminent en août
Source : Insee, DADS 2007.

Comment sont déterminés les emplois saisonniers ?

Dans cet encadré, est considéré comme « saisonnier » un emploi remplissant les trois conditions suivantes :

- 1) relever d'activités dites touristiques au sens large ;
- 2) débuter et se terminer au cours de la période dite de « saison » (soit du 1er avril au 31 octobre) ;
- 3) générer un nombre de jours et d'heures travaillés suffisant. En particulier, les emplois de moins d'un mois n'ont pas été retenus.

Il ne s'agit donc pas de contrats saisonniers au sens juridique du terme.

Faible participation au marché du travail

La Haute-Corse fait partie des départements français où la population est la moins présente sur le marché du travail. Cette faible participation concerne particulièrement les femmes et ce, à tout âge. Par ailleurs, le marché de l'emploi départemental se caractérise par une forte présence de seniors, en particulier des chefs d'entreprises non salariés. Il est également marqué par la faiblesse des effectifs de cadres et la présence de nombreux employés, entraînant ainsi un niveau de qualification globalement peu élevé.

La Haute-Corse figure parmi les départements français où la participation de la population au marché du travail est la plus faible. En 2006, le taux d'emploi, qui rapporte les actifs occupés à la population des 15-64 ans, s'établit à 56 %, 3 points de moins que celui de la Corse-du-Sud. Seuls les départements des Pyrénées-Orientales et de l'Hérault ont un taux d'emploi inférieur. Le marché du travail départemental est donc bien loin de l'objectif de Lisbonne fixé à 70 % à l'horizon 2010. Néanmoins, à mi-parcours, aucune région française n'est proche de cette cible.

Beaucoup d'inactifs

En Haute-Corse, plus encore qu'en Corse-du-Sud, cette faible présence sur le marché de l'emploi concerne plus particulièrement les femmes. Le département se caractérise en effet par la très forte inactivité féminine. Seulement 47 % des femmes âgées de 15 à 64 ans travaillent, nettement moins que les hommes (65 %). A tout âge, les femmes de Haute-Corse sont moins souvent en emploi que celles de Corse-du-Sud.

De nombreux seniors en emploi

Par ailleurs, la main d'œuvre en Haute-Corse est légèrement plus jeune qu'en Corse-du-Sud : 33 % des actifs en emploi ont moins de 35 ans contre 30 % au Sud. Cette proportion est proche de la moyenne de province. A l'inverse, comme en Corse-du-Sud, les actifs « âgés » sont plus présents qu'en province. En effet, 11 % des actifs en emploi ont plus de 55 ans contre uniquement 8 % en province. Cet écart s'explique quasi-exclusivement par le poids des seniors de 60 ans et plus, deux fois plus nombreux qu'en province. Ce

phénomène est à relier avec l'importance de l'emploi non salarié dans le département qui concerne de nombreux seniors. En effet, 11 % des chefs d'entreprise, artisans, commerçants ont plus de 60 ans. La Haute-Corse est d'ailleurs le 2^e département français après la Corse-du-Sud pour la fréquence de ces seniors parmi les non salariés. Aussi, de nombreux chefs d'entreprise ou agriculteurs exploitants seront concernés par la transmission de leur outil de production. Compte tenu du vieillissement de la figure entrepreneuriale dans le département, ce phénomène va encore s'accroître au cours des prochaines années, aggravant les difficultés à trouver un repreneur.

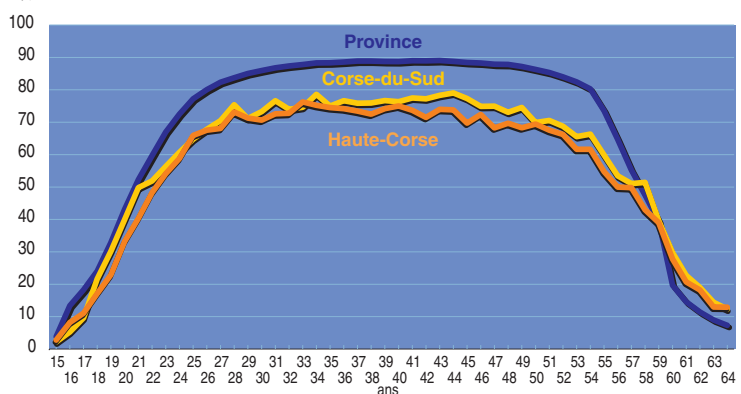
Peu de cadres, beaucoup d'employés

Les spécificités sectorielles du marché du travail de Haute-Corse se retrouvent dans la répartition des effectifs par catégorie sociale.

Les résidents de Haute-Corse moins souvent en emploi qu'ailleurs

Taux d'emploi

%

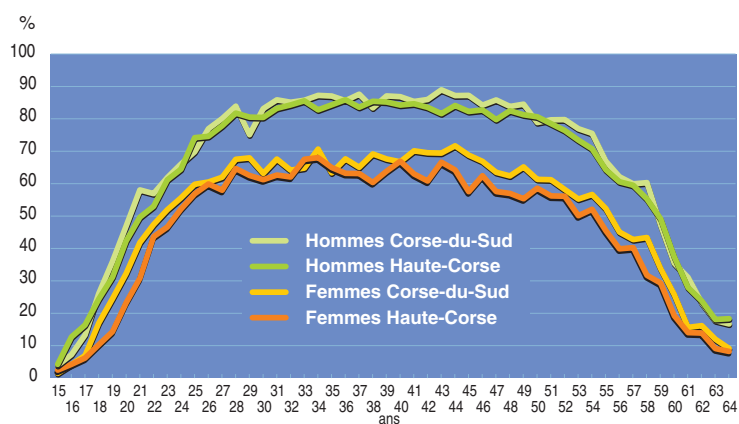


Source : Insee, Recensement de la population 2006.

Une économie créatrice d'emplois mais une faible participation au marché du travail

Forte inactivité féminine

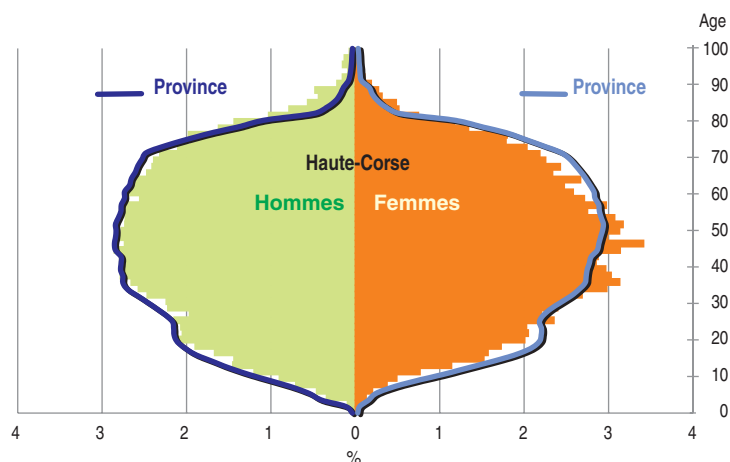
Taux d'emploi selon le sexe



Source : Insee, Recensement de la population 2006.

Les actifs plus âgés en Haute-Corse

Pyramides des âges des actifs en emploi en Haute-Corse et en province

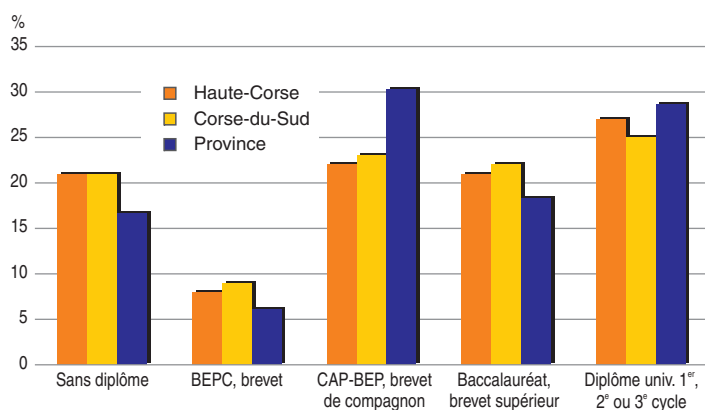


Lecture : En Haute-Corse, sur 100 femmes en emploi, 3 sont âgées de 41 ans

Source : Insee, Recensement de la population 2006.

Plus de bacheliers, moins de diplômés du supérieur en Haute-Corse qu'en province

Répartition des actifs en emploi selon le niveau de diplôme



Source : Insee, Recensement de la population 2006.

Très voisine entre les deux départements corses, cette répartition se distingue en revanche nettement du reste du territoire. En lien avec l'importance de l'emploi non salarié, nombreux sont en Haute-Corse les commerçants, artisans ou chefs d'entreprise. Ils représentent 10 % des actifs occupés contre à peine plus de 6 % en moyenne de province. Le marché du travail du département est par ailleurs marqué par la faiblesse des effectifs de cadres, et ce malgré une proportion de cadres de la fonction publique supérieure à la moyenne de province. De la même manière, les professions intermédiaires sont sous-représentées dans le département et sont en outre concentrées dans la fonction publique. De plus, la faible industrialisation de l'île explique la part limitée des emplois d'ouvriers. En Haute-Corse, ils ne représentent que 21 % des effectifs globaux contre 26 % en moyenne de province. Les employés constituent donc la seule profession surreprésentée dans le département. Elle regroupe 34 % de l'emploi total, 5 points de plus qu'en moyenne de province. Là encore, la fonction publique y est prépondérante. Par ailleurs, les employés de commerce sont proportionnellement plus nombreux qu'au niveau national, traduisant l'hypertrophie de ce secteur d'activité.

Niveau de diplôme globalement faible

Cette répartition catégorielle de l'emploi se traduit par un niveau de qualification globalement inférieur à la moyenne de province. En effet, en Haute-Corse, 21 % des actifs occupés n'ont aucun diplôme contre 17 % en moyenne nationale. Le département se caractérise également par la faible proportion de détenteurs d'un diplôme professionnel. Seuls 22 % des actifs disposent en effet d'un CAP ou d'un BEP, contre 30 % en moyenne de province. D'une part, les ouvriers, souvent titulaires de ce type de qualification, sont peu nombreux. D'autre part, la profession d'employé est nettement «surqualifiée», le baccalauréat étant plus fréquent que le CAP ou le BEP, au contraire du niveau national. Enfin, la part des actifs en emploi ayant au moins le Bac est identique en Haute-Corse, en Corse-du-Sud, ou en province. Cependant, les actifs de Haute-Corse s'arrêtent plus souvent au niveau bac : 55 % d'entre eux poursuivent des études supérieures contre 61 % en province.

Déplacements domicile-travail : les actifs plus mobiles en Haute-Corse

En Haute-Corse, 47 % des actifs vont travailler quotidiennement hors de leur commune de résidence, contre 30 % en Corse-du-Sud. Cet écart est dû à la présence de nombreux pôles d'emplois autour de Bastia constituant ainsi un lieu d'échanges très importants. Cette plus grande mobilité des actifs du département se constate également au sein des zones d'emploi rurales.

Chaque jour en Haute-Corse, 47 % des actifs quittent leur commune de résidence pour aller travailler. Ces migrations alternantes sont nettement plus fréquentes qu'en Corse-du-Sud où seulement 30 % des actifs travaillent en dehors de leur commune de résidence. Cet écart s'explique notamment par une organisation spatiale de l'emploi très différente entre les deux principaux pôles d'emploi des deux départements.

Une multipolarisation autour de Bastia

En effet, Bastia ne concentre que 35 % de l'emploi de son département contre 60 % pour Ajaccio. Même au sein de l'agglomération bastiaise, la ville-centre ne polarise pas l'ensemble de l'emploi. En effet, les communes de Furiani, Borgo, Lucciana et Biguglia sont également riches en emplois. Elles regroupent à elles seules près de 20 % de l'emploi de la Haute-Corse.

En conséquence, de nombreux actifs se déplacent d'une commune à l'autre pour aller travailler. La fréquence de ces échanges est permise par la route nationale qui, beaucoup plus qu'en Corse-du-Sud, facilite les déplacements. Ainsi, 40 % de l'emploi bastiais est pourvu par des non-résidents. Chaque jour, 8 300 actifs arrivent à Bastia pour y travailler. Parmi eux, 40 % résident à Furiani, Borgo, Lucciana ou Biguglia. Les échanges d'actifs que noue Bastia avec ces communes

meritent d'être étudiés. En effet, les communes de Furiani, Borgo, Lucciana et Biguglia sont également riches en emplois. Elles regroupent à elles seules près de 20 % de l'emploi de la Haute-Corse.

Chaque jour, plus de 27 000 actifs de Haute-Corse sur les routes

Les migrations domicile-travail en Corse

	Actifs en emploi	Stables	Navetteurs
Haute-Corse	58 310	30 870	27 440
Corse-du-Sud	51 920	36 130	15 790
Corse	110 230	67 000	43 230

Source : Insee, Recensement de la population 2006.

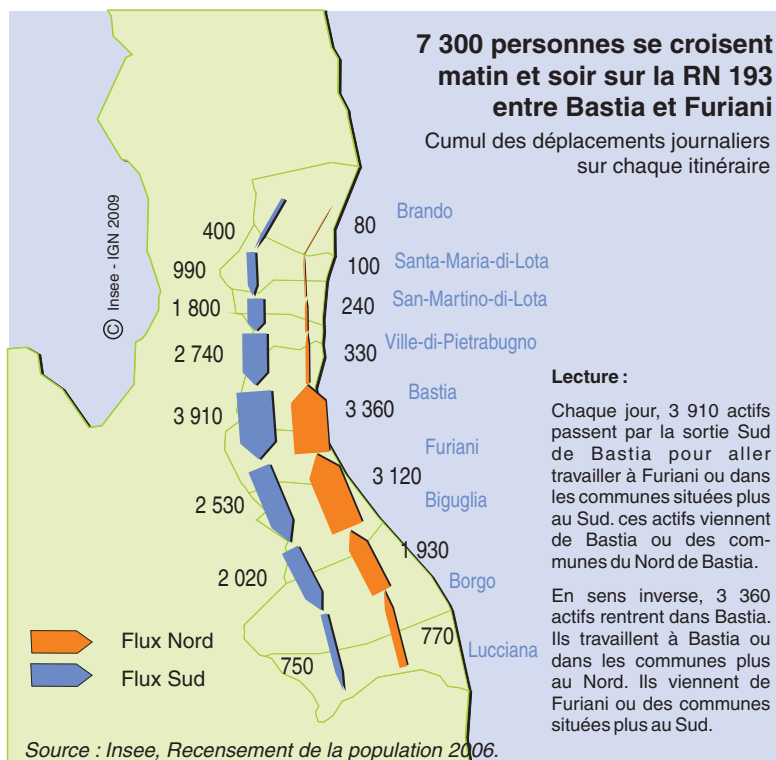
Zone bastiaise : seul un actif sur deux travaille dans sa commune de résidence

Taux de stabilité des actifs par zone d'emploi

	Taux de stabilité* %
Zone d'emploi de Bastia	50
Zone d'emploi de Ghisonaccia-Aléria	54
Zone d'emploi de Corte	61
Zone d'emploi de Calvi-L'Île-Rousse	63
Total Haute-Corse	53
Total Corse-du-Sud	70

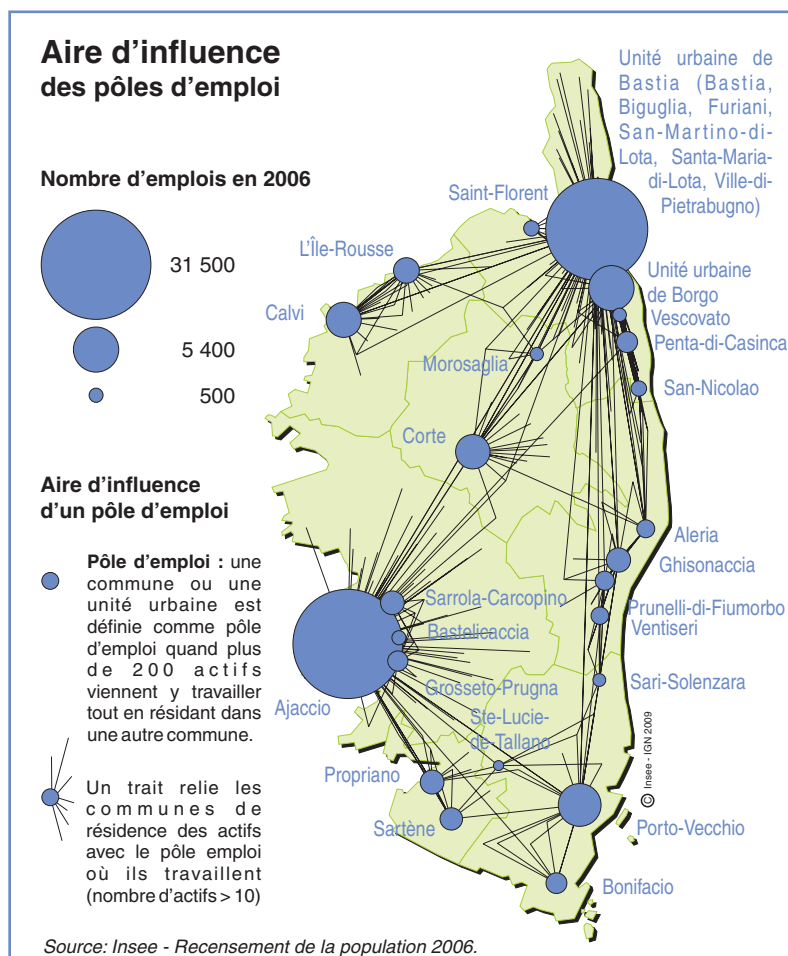
*taux de stabilité =
nombre d'actifs stables / total des actifs résidents

Source : Insee, Recensement de la population 2006.



Lecture :
Chaque jour, 3 910 actifs passent par la sortie Sud de Bastia pour aller travailler à Furiani ou dans les communes situées plus au Sud. ces actifs viennent de Bastia ou des communes du Nord de Bastia.
En sens inverse, 3 360 actifs rentrent dans Bastia. Ils travaillent à Bastia ou dans les communes plus au Nord. Ils viennent de Furiani ou des communes situées plus au Sud.

Une économie créatrice d'emplois mais une faible participation au marché du travail



zone ne changent pas de commune pour aller travailler. Les deux communes concentrent plus des deux tiers de l'emploi de la zone et près de 2 000 personnes y viennent quotidiennement travailler. Les navettes alternantes en direction et au départ de L'Île-Rousse sont un peu plus nombreuses que celles de Calvi. En revanche, entre ces deux communes, les flux quotidiens de travailleurs sont très faibles.

Zone d'emploi de Corte : une zone d'échanges

Au sein du Centre-Corse, la commune de Corte polarise l'emploi. Elle concentre 60 % de l'emploi de la zone et attire chaque jour 1 230 actifs. Parmi ces arrivées, 58 % vivent à proximité de Corte, 23 % dans l'agglomération bastiaise et tout de même 8 % dans l'agglomération ajaccienne. Pour certains types d'emplois, notamment en lien avec l'université, les navettes domicile-travail ne sont pas nécessairement quotidiennes, permettant aux actifs de résider assez loin de Corte. Par ailleurs, de nombreux habitants du Centre-Corse quittent chaque jour cette zone pour aller travailler, notamment dans l'agglomération bastiaise.

sont non seulement intenses mais également équilibrés. En effet, il y a autant de navettes alternantes de Bastia vers ces quatre communes qu'en sens inverse.

Les zones rurales contribuent aussi à la forte mobilité

La forte mobilité des actifs de Haute-Corse n'est pas seulement due à l'agglomération bastiaise. Les actifs des zones d'emploi rurales sont également plus mobiles en Haute-Corse qu'en Corse-du-Sud. Les zones d'emploi de Ghisonaccia-Aléria, de Corte et de Calvi-L'Île-Rousse regroupent ainsi 28 % des navetteurs du département.

Zone d'emploi de Calvi-L'Île-Rousse : une double polarisation

Calvi-L'Île-Rousse est la zone d'emploi de Haute-Corse où les actifs sont les plus stables. C'est aussi la zone dont la géographie et le relief sont les plus défavorables aux déplacements. Ainsi, 63 % des actifs de cette

Zone de Ghisonaccia-Aléria : une multipolarisation

Ghisonaccia-Aléria est la zone d'emploi de Haute-Corse où les actifs sont les plus mobiles : seulement 54 % des actifs travaillent dans leur commune de résidence. En effet, aucune des principales communes de la zone ne constitue un pôle majeur d'emploi. Elles forment au contraire une chaîne ganglionnaire de communes sans polarisation marquée, au sein de laquelle les déplacements sont facilités par la route nationale. La plus riche en emploi, Ghisonaccia, ne concentre ainsi qu'un quart des emplois de la zone.

Champ

Actifs en emploi de 15 ans ou plus résidant et travaillant en Corse en 2006.

Définitions

Actif : le terme d'actif s'entend ici au sens d'actif ayant un emploi.

Migrant-Navetteur : personne travaillant dans une commune différente de celle de son lieu de résidence.

Stable : personne travaillant et résidant dans la même commune.

Zone d'emploi : espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. La Haute-Corse est composée de 4 zones d'emploi : Bastia, Calvi-L'Île-Rousse, Corte et Ghisonaccia-Aléria.

La Haute-Corse attire les actifs

Entre 2001 et 2006, 5 800 actifs en emploi sont venus d'un autre département français vivre en Haute-Corse et 4 100 en sont partis. Les arrivants sont en moyenne plus jeunes et plus qualifiés que les résidents. Par ailleurs, au sein même du département, les mobilités résidentielles sont très fréquentes, en particulier dans l'agglomération bastiaise.

Entre 2001 et 2006, 5 800 actifs en emploi sont venus d'autres départements français vivre en Haute-Corse et 4 100 en sont partis. Ainsi, par le jeu des migrations, le département a gagné 330 actifs occupés par an, soit un excédent migratoire à peine supérieur à celui de Corse-du-Sud. Au final, 10 % des actifs en emploi de Haute-Corse n'y vivaient pas cinq ans auparavant.

Des arrivées fréquentes d'actifs qualifiés

La mobilité concerne essentiellement les jeunes actifs. En effet, presque la moitié des entrants et des sortants ont entre 25 et 40 ans, alors que cette classe d'âge représente moins de 30 % des actifs occupés du département. Grâce à ces mobilités, le département a gagné chaque année 150 jeunes actifs entre 2001 et 2006.

Le département est attractif pour l'ensemble des catégories sociales, les arrivées étant plus importantes que les départs. En volume, les nouveaux arrivants sont essentiellement des employés et des professions intermédiaires. Cependant, ce sont surtout les catégories sociales les plus qualifiées qui se trouvent renforcées par les migrations. En effet, les cadres et professions intermédiaires représentent 45 % des arrivées alors qu'ils ne regroupent que 33 % et 22 % des actifs en emploi. Ces migrations fournissent certes un levier de main d'œuvre mais leur volume est trop faible pour impacter significativement la structure de l'emploi.

Attractivité économique plus que résidentielle

La Haute-Corse entretient beaucoup d'échanges avec la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette dernière est à l'origine de 30 % des arrivants en Haute-Corse et attire 22 % de ceux qui quittent le département. La Corse-du-Sud est le deuxième département d'origine des entrants en Haute-Corse et la première destination des sortants. Néanmoins, le solde migratoire d'actifs de la Haute-Corse vis-à-vis de la Corse-du-Sud est légèrement excédentaire.

Champ : Actifs en emploi, résidant ou ayant résidé en Corse, recensés en France entre 2004 et 2008.

Définition

Migrations résidentielles : changements de lieu de résidence. Dans le passé, la résidence antérieure était celle déclarée au 1^{er} janvier de l'année du précédent recensement, soit 8 à 10 ans plus tôt. Désormais, la résidence antérieure est celle déclarée cinq ans auparavant. On mesure ainsi mieux le phénomène de migration résidentielle. D'une part, la réponse à une question faisant référence à une situation moins ancienne est plus fiable. D'autre part, la période observée, plus courte, permet de mieux apprécier les migrations, en limitant le nombre de migrations intermédiaires (cas d'une personne présente dans la même commune aux deux recensements, mais qui a changé de commune entre les deux dates). Les enfants de moins de 5 ans n'étant pas nés à la date de référence antérieure sont exclus de la population susceptible d'avoir migré.

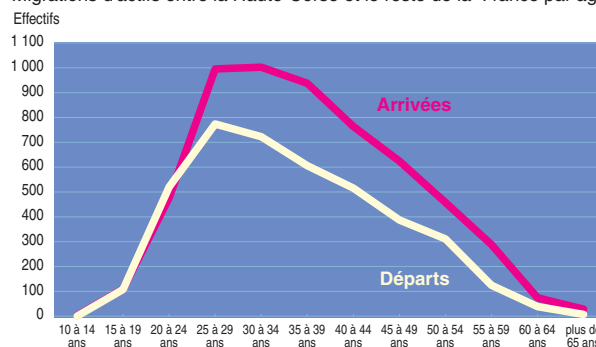
Les actifs qui s'installent en Haute-Corse sont certes attirés par les pôles d'emploi. Néanmoins, ils n'y résident pas nécessairement. Ainsi, seulement 37 % des nouveaux arrivants s'installent à Bastia, Furiani, Borgo, Biguglia et Lucciana alors que ces pôles concentrent plus de la moitié de l'emploi du département.

De nombreux changements de résidence au sein de l'agglomération bastiaise

La mobilité résidentielle en Haute-Corse est surtout interne au département. Les actifs en emploi qui changent de commune de résidence demeurent le plus souvent au sein du même département. L'intensité de ces mobilités intra-départementales distingue nettement la Haute-Corse de la Corse-du-Sud. Elles concernent particulièrement les pôles d'emploi de l'agglomération bastiaise. Un quart des changements de résidence au sein du département se font entre les communes de Bastia, Furiani, Biguglia, Borgo et Lucciana. Contrairement aux mobilités externes, les migrations intra-départementales concernent davantage les ouvriers que les catégories sociales plus aisées.

Forte mobilité pour les "jeunes actifs"

Migrations d'actifs entre la Haute-Corse et le reste de la France par âge



Source: Insee - Recensement de la population 2006.

De nombreux échanges avec la région Paca

Migrations d'actifs entre la Haute-Corse et le reste de la France

Zone géographique	Arrivées	Départs	Solde
Total	5 760	4 115	1 645
dont : Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 720	920	800
Île de France	910	570	340
Corse-du-Sud	610	580	30
Rhône-Alpes	380	320	60
Languedoc-Roussillon	260	360	- 100

Source: Insee - Recensement de la population 2006.